



Indemniser une victime 15000 euro 4 jours d'itt

Par **alx**, le **09/07/2017** à **00:27**

bonjours ,je suis sortie de mon jardin avec un outil de jardinage sur la route car mon chat est passé a deux doigt de se faire écrasé, vitesse excessive...l outil était une machette et la voiture a eu très peur, je peux comprendre, je n' avais pas d' intérêt a par arrêter les voiture pour mon chat..j' avoue c' est abusé... ma question est : la victime avais 2 enfant derrière , perso je n' ais pas vu cause soleil en face...j' ais été condamné a verser 5000 euro pour préjudice a chacune des personne...pour 4 jours d' itt... je précise , il ny as eu aucun contacte physique ils étaient en voiture..en gros 15000 euro pour 4 jours d' itt sans violence, c' est tout de meme fort? de plus je n' ais pas d' argent pour payer,et je ny compte pas..je risque quoi? trouvez vous cela juste? merci[smile25]

Par **Visiteur**, le **09/07/2017** à **02:16**

Bonsoir,
Vous accumulez délits et infractions,je doute que sur ce site vous puissiez trouver comment éviter vos diverses mises en causea pour agressiion ou conduite de votre scooter en état d'ivresse.